



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - Maintien et

Actualisation des Compétences



Public concerné :

Tout public

Prérequis :

- 18 ans minimum
- Savoir parler et écrire le français
- Avoir fait la formation SST initiale

Nombre de participants :

De 4 à 10 personnes

Durée :

Formation 7 heures

Lieu :

votre ou notre site

Qualité de l'intervenant :

Formateur en prévention des risques professionnels et validé formateur SST par la CARSAT

Validation de la formation :

Attestation de formation valide 2 ans

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthode active, participative, magistrale et didactique
- Accompagnée d'exposés théoriques et pratiques basés sur l'expérience des stagiaires et du formateur

Contact :

Aurélie de SAINT JUST
07-69-84-93-69
aurelie@cdmformation.fr

Nature de l'action

- Article L6313-1 du code du travail :

- Action d'adaptation et développement des compétences
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

OBJECTIFS :

- Rechercher les risques persistants pour protéger,
- Examiner la victime et faire alerter,
- Secourir,
- Vérification des compétences des SST ainsi que de les former aux nouvelles techniques du référentiel pédagogique, par la mise en place de cas concrets.

MODULES AVEC MISES EN SITUATIONS CONCRETES :

La conduite à tenir en cas d'accident

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

CERTIFICATION :

Evaluation pratique réalisée par une personne qualifiée tout au long de la formation

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION :

- ☞ Evaluation à chaud de la formation
- ☞ Attestation de fin de formation
- ☞ Attestation de présence
- ☞ Carte SST